

Travailler en réseau

Travailler en réseaux, mettre en communs ses données, développer des protocoles standardisés en communs,... sont des outils essentielles dans la vie des aires protégées.

Mise à jour le 03 avril
2024

Les réserves naturelles en France

Les réserves naturelles protègent chacune des milieux très spécifiques et forment un ensemble représentatif de la grande richesse naturelle du pays. 90% des réserves naturelles sont ouvertes au public. Elles abritent 10% des espèces végétales et 66% des espèces animales (poissons, reptiles, oiseaux, mammifères...) en danger en France. 800 personnes travaillent actuellement au sein des réserves naturelles.

La France compte 351 réserves naturelles :

- 169 réserves naturelles nationales pour 171 070 363 hectares ;
- 182 réserves naturelles régionales pour 41 485 hectares ;
- 6 réserves naturelles de Corse pour 86 624 hectares.



Les réserves, cœurs de nature

MANIFESTE DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE



Depuis 40 ans, l'association Réserves naturelles de France (RNF) s'engage pour sauvegarder la nature, soutenir et encourager celles et ceux qui la protègent dans les réserves naturelles de France. Face au déclin de la biodiversité, aux défis climatiques, aux pressions humaines et aux changements sociétaux, les réserves naturelles réaffirment leur rôle essentiel pour la préservation durable de la nature, au regard de ses droits et des services qu'elle rend à la société.

RETOUR AUX SOURCES

Les réserves naturelles protègent la nature et le sauvage



Outils de protection forte en France, les réserves naturelles constituent de véritables **cœurs de nature** qui préservent les paysages et les espèces en métropole et en outre-mer.

Elles réaffirment leur objectif premier de **conservation** et de **gestion** du patrimoine naturel. Comment ? En limitant les pressions sur les écosystèmes et en réglementant les usages au regard des enjeux propres à chaque réserve.

Elles contribuent également à la **restauration** de la nature pour stopper la perte de la biodiversité et répondre aux objectifs fixés par l'Union européenne.

Sentinelles, elles permettent d'évaluer la fonctionnalité des écosystèmes, l'état de la biodiversité et du patrimoine géologique.

Laboratoires à ciel ouvert, elles améliorent la **connaissance scientifique** sur le patrimoine naturel, les services rendus par la nature et le changement climatique.

Face à l'urgence écologique et en réponse à l'objectif du gouvernement de protéger fortement 10% du territoire national, les réserves naturelles ambitionnent d'étendre le réseau à 500 réserves d'ici 2030.

EN PHASE AVEC LEUR TEMPS

Les réserves naturelles participent à la transition écologique



Face aux changements globaux, les réserves naturelles innovent, expérimentent des modes de gestion comme la libre évolution et font émerger des **solutions** économiques, sociétales et culturelles qui rendent les territoires plus résilients. Elles sont supports d'**activités humaines réglementées et encadrées**, sources et moteurs du **développement durable**.

À l'interface de pratiques locales et d'un avenir plus soutenable, elles permettent une **conciliation** des usages et des activités avec l'environnement.

Elles portent des actions d'**intérêt général** et préservent des biens communs. **Inclusives**, elles sensibilisent la société civile pour que chaque citoyen devienne gardien de la nature.

Connectées entre elles et aux autres aires protégées, elles inscrivent leur intervention dans une dynamique « **inter-réseaux** » dans un esprit de coopération, de partenariat et de solidarité.

L'ensemble du réseau des réserves naturelles s'engage dans l'adaptation au changement climatique et à devenir exemplaire en termes d'écoresponsabilité.

VALEURS SÛRES

Les réserves naturelles vitalisent les territoires



Les réserves permettent de **repenser la place de l'humanité dans la Nature** pour la société de demain. Ancrées localement, elles offrent une **plus-value** aux territoires.

Par leur gestion transversale, elles contribuent activement à une **cohérence des politiques publiques** en lien avec la préservation de la nature.

À toutes les échelles, du local à l'international, elles participent à la **préservation** des ressources naturelles, à l'**éducation**, à la **formation**, à la **culture**, à l'**emploi local** et à l'aménagement du territoire.

Ce sont des lieux de **sensibilisation**, de découverte du patrimoine, de reconnexion à la nature, de santé et de bien-être.

En gérant la fréquentation et les activités humaines, elles peuvent offrir un **accès à la nature** y compris aux personnes en situation de handicap, pour transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

Le réseau des réserves naturelles apporte son expertise aux territoires. Il contribue à la mise en œuvre, d'ici 2030, de la cible visant la protection efficace et équitable d'au moins 30% des terres et des mers à l'échelle mondiale.

Conception RNF, mai 2023



Les missions des Réserves naturelles

PROTÉGER

La règle commune à toutes les réserves naturelles est que : leur territoire ne peut être ni détruit, ni modifié. Cependant, la réglementation diffère d'une réserve à l'autre et pour chacune, un texte de référence existe : le décret de création de la réserve naturelle et le cas échéant, des arrêtés préfectoraux complémentaires.



GÉRER

Une réserve naturelle, ce n'est pas seulement planter des écriteaux et faire respecter la loi. C'est aussi, à partir des analyses scientifiques et des inventaires réguliers, réaliser des interventions prudentes afin :

- de maintenir la richesse du territoire,
- restaurer les milieux (fixation de dunes, curages, aménagements de protection...).

SENSIBILISER

Protéger ne signifie pas « enfermer à double tour ». Certes l'accès du public peut être réglementé, voire interdit dans certaines parties du territoire, mais des sentiers de découverte, des expositions, des visites guidées peuvent entre autre être proposées.

Cet accueil est organisé chaque fois qu'il s'avère compatible avec l'objectif prioritaire de protection du milieu. Une charte de l'animation, signée par les gestionnaires des réserves naturelles, définit le cadre dans lequel ces activités peuvent se dérouler.

En savoir plus



[Le site des réserves naturelles de France \(https://www.reserves-naturelles.org/\)](https://www.reserves-naturelles.org/)



L'observatoire du patrimoine naturel littoral

Initié en 1999, l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (OPNL) animé par Réserves naturelles de France (RNF) et développé depuis 2009 avec le concours de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), Initié en 1999, l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (OPNL) animé par Réserves naturelles de France (RNF) et développé depuis 2009 avec le concours de l'Office Français de la Biodiversité (OFB),

<https://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/protger/travailler-en-reseau?>

Initié en 1999, l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (OPNL) animé par Réserves naturelles de France (RNF) et développé depuis 2009 avec le concours de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

A l'initiative de quelques réserves naturelles sur le littoral français comme celle de la baie de Saint-Brieuc, cet observatoire coordonne des programmes d'études sur l'évolution de la biodiversité sur le long terme. Ces programmes concernent par exemple le suivi mensuel des limicoles, offrant pour chacun des sites la possibilité de mieux comprendre les données locales en les comparant à celles obtenues à l'échelle nationale et ainsi définir des stratégies de conservation plus efficaces. Ce réseau couvre aujourd'hui plus de 90 sites du littoral national, outre-mer compris.

D'autres enjeux comme la surveillance des évolutions des habitats sédimentaires intertidaux, les fonctionnalités écologiques des prés salés pour les poissons, ... sont aujourd'hui portés par l'observatoire qui au-delà d'animer des protocoles de collecte de données, valorise ces données et produit des indicateurs d'état de conservation, au service de la gestion des sites mais également des analyses au niveau national ou européen.

Généralisée à tous les types d'AMP (sites Natura 2000, réserves naturelles, sites du CdL, parcs naturels marins, réserves de chasse...) et autres territoires associés (sans statut de protection particulier), la dynamique est portée aujourd'hui par plus de 90 sites du littoral national, outre-mer compris.



[En savoir plus sur l'OPNL \(http://OPNL.fr\)](http://OPNL.fr)

